

# Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre du projet **Minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints.**

## **ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU (APLT)**

*Représentée par*

*Gilles Cartier, président APLT*

CP 1951  
Saint-Michel-des-Saints  
Téléphone : (450) 833-5187  
Courriel : [info@aplt.org](mailto:info@aplt.org)

*20 février 2020*



Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement (BAPE) dans le cadre du projet  
**Minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints.**

*ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU (APLT)  
20 février 2020*







# TABLE DES MATIÈRES

<b>1 Introduction</b>	<b>p.4</b>
<b>2 Qui sommes-nous ?</b>	<b>p.6</b>
2.1 L'APLT	p.6
2.2 Le Réservoir Taureau	P.7
2.3 Le Parc Régional du Lac Taureau	p.7
<b>3. Les risques associés au projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints</b>	<b>p.9</b>
3.1 En matière de santé	p.9
3.2 En matière d'écologie	p.13
3.3 En matière de développement et d'exploitation récréotouristique	p.16
3.4 En matière d'économie locale et régionale	p.18
<b>4 Conclusion</b>	<b>p.21</b>



## 1. INTRODUCTION

---

De plus en plus, l'environnement devient un sujet incontournable et une source croissante d'inquiétude dans nos sociétés. Nous constatons tous que nous sommes régulièrement confrontés à des phénomènes météorologiques extrêmes et à une dégradation rapide des milieux de vie.

Selon le *GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)*, le réchauffement climatique n'est plus seulement une hypothèse. Il est bel et bien, une évidence et, l'activité humaine, avec ses émissions de gaz à effet de serre, en est la cause principale. Les multiples études du *GIEC* nous préviennent, il est urgent d'agir avant d'atteindre le seuil limite de risques et d'engendrer des impacts dévastateurs irréversibles. La planète est dans une période charnière. Nous devons revoir sérieusement nos modes d'extraction des ressources, de production et de consommation et ce, dans une perspective de développement durable.

C'est dans ce contexte d'incertitude face à l'avenir de notre planète que se tiennent actuellement les audiences du *BAPE - Bureau d'audiences publiques sur l'environnement* afin d'évaluer le projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints. Je suis présent ici, aujourd'hui, au nom de l'*Association pour la protection du Lac Taureau (APLT)* et au nom de ses membres. Notre position relativement au projet qui nous concerne est sans équivoque, sans appel et surtout, sans retour.



Nous sommes contre le projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints. Pour l'APLT et ses membres, sa mise sur pied serait, dans le meilleur des scénarios, assurément éphémère, littéralement dangereuse et surtout, ne représenterait, en aucun cas, un projet de société durable, mobilisateur et créateur de richesse pour la municipalité et pour la région du *Parc Régional du Lac Taureau*.

Dans l'optique de présenter au *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement* les multiples raisons qui sous-tendent notre position, nous nous sommes engagés à produire un Mémoire au nom de l'Association et de ses membres.

À cet effet, quoi de mieux qu'un classique de la littérature pour ouvrir cette lecture et nous faire réfléchir sur la manière avec laquelle nous traitons notre plus grande richesse, la nature !

Voici donc une réflexion de Jean Giono, tirée de son plus grand succès, *l'Homme qui plantait des arbres* :

« *Qui aurait pensé ou imaginé dans les villages et les administrations, une telle obstination dans la générosité la plus magnifique?* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> SOURCE : *L'Homme qui plantait des arbres* – Jean Giono (1954)



## 2. QUI SOMMES-NOUS ?

---

### 2.1 L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC TAUREAU (APLT)

C'est en 1981 qu'a été fondé l'APLT, afin de protéger une richesse incomparable soit: l'un des plus grands plans d'eau du Québec, le *Réservoir Taureau*. Avec les années, il est d'ailleurs devenu un incontournable pour bon nombre de Québécois, de Canadiens ainsi que de touristes étrangers et ce, douze mois par année.

Il y a maintenant près de quarante ans, les riverains et les villégiateurs, voyant les nombreuses possibilités de développement récréotouristique d'un endroit comme le *Lac Taureau*, ont souhaité former un regroupement organisé. Dès lors, le rôle de l'association était clair. Maintenir une veille constante par et pour ses membres pour s'assurer que l'essor touristique et récréatif se fasse en harmonie avec ce qu'ils apprécient le plus du Lac Taureau : son immensité, sa richesse naturelle, sa quiétude, la pureté de son eau, la beauté de ses paysages, son potentiel récréatif, etc.

### 2.2 LE RÉSERVOIR TAUREAU

Situé à Saint-Michel-des-Saints à deux heures de Montréal, le Lac Taureau incarne tout ce que l'on peut rêver d'un site enchanteur et enivrant de beauté : un grand plan d'eau, une cinquantaine d'îles et trente-huit kilomètres de plages...



Il est ainsi devenu au Québec un des sites touristiques les plus convoités par les fervents de plein air et les amateurs de sports nautiques. Son grand potentiel ne manque pas d'attirer de nombreux investisseurs, tant promoteurs que spéculateurs, et nous voyons régulièrement se pointer les risques d'une multiplication anarchique de projets de développement de toutes sortes.

## **2.3 LE PARC RÉGIONAL DU LAC TAUREAU**

Le *Parc Régional du Lac Taureau*, un projet de concertation de quatre ministères, est devenu en 2003, le premier Parc Régional habité au Québec. Son administration était au préalable assurée par la *MRC Matawinie* qui a par la suite créé la SDPRM – *Société de Développement des Parcs Régionaux de Matawinie*, dont la mission est de développer et de faire rayonner le Parc Régional. D'ailleurs, leur travail aura permis de faire du *Lac Taureau* une offre récréotouristique de premier ordre non seulement à l'échelle nationale, mais également sur le plan international. Il est considéré comme l'un des chefs-d'œuvre touristiques de la région, en complément avec le *Parc National du Mont-Tremblant* et la *ZEC Lavigne*.

C'est donc dire que, depuis sa création, le *Parc Régional du Lac Taureau* a su se mériter une réputation enviable, une renommée bien à lui. Avec le temps, il est également devenu un moteur économique majeur et sans cesse croissant pour la région, avec des revenus qui ont plus que doublés, dans les dernières années. Son essor se poursuit de manière constante et il est reconnu comme étant le pôle récréotouristique le plus attrayant dans la grande région de Montréal.





Pendant ces années de développement remarquable, jamais le Parc Régional n'a dû relever un défi aussi crucial que celui qui lui est présenté aujourd'hui, par l'entreprise *Nouveau Monde Graphite (NMG)*, avec son projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints. *NMG* compte exploiter une mine de graphite à ciel ouvert située à trois kilomètres et demi, au sud-ouest de Saint-Michel-des-Saints, juste en amont de la *Rivière Matawin*, dans le bassin versant du *Lac Taureau*. Les débuts d'exploitation de cette mine sont prévus dès le début de 2021, pour une durée de vie estimée à environ vingt-six années.

Ce projet représente :

- Plus de 107 millions de tonnes de déchets miniers générés pendant les vingt-six années d'exploitation de la mine;
- Une mine mesurant 2,6km de long, 330m de large et 235m de profond ;
- Du stockage de résidus miniers contenant des acides et des métaux lourds au centre d'un bassin versant.

Il est donc clair qu'un tel projet n'est pas compatible avec la mission de l'*APLT*. Le devoir de protection de l'Association est confronté à ce qui se présente comme une agression majeure à l'environnement et au bien-être de la population. De là, la raison pour laquelle l'*Association pour la Protection du Lac Taureau* se positionne contre le projet depuis ses tout débuts.

Dans les pages subséquentes, nous exposerons plus en détail les risques encourus ainsi que nos inquiétudes liés au projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints.



## 3. LES RISQUES ASSOCIÉS AU PROJET MINIER MATAWINIE À SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

---

### 3.1 EN MATIÈRE DE SANTÉ

Comme le mentionne la Dre. Louise Lajoie, médecin spécialiste en santé publique et en médecine préventive, dans sa présentation sur *La Santé, ses déterminants et la gestion des risques en santé*, l'OMS considère que la santé est « ...un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »<sup>2</sup>.

Dre. Lajoie soutient également le fait que lorsqu'on traite de santé publique, la notion de santé est évaluée dans « un contexte global, influencée dans le temps et dans l'espace par de multiples facteurs : les déterminants de la santé. »<sup>3</sup> Ceux-ci sont d'ailleurs répertoriés en quatre grandes catégories:

- Les caractéristiques individuelles : biologiques et génétiques, habitudes de vie, socioéconomiques, etc.
- Les milieux de vie : familial, scolaire, de garde, de travail, d'hébergement, etc.
- Les systèmes en place : d'éducation, de services de garde à l'enfance, de services sociaux et de santé, d'aménagement du territoire, etc.
- Le contexte global : politique et législatif, économique, démographique, social et culturel, environnement naturel et écosystèmes, etc.

---

<sup>2</sup> Source : Cadre conceptuel de santé et de ses déterminants (MSSS, 2010)

<sup>3</sup> Source : Cadre conceptuel de santé et de ses déterminants (MSSS, 2010)



Tous ces éléments représentent « l'ensemble des facteurs qui ont une incidence, positive ou négative, sur la santé des individus ou de la population »<sup>4</sup>. C'est donc dire que lorsque l'on déstabilise ou atteint, que l'on a un impact sur l'un ou l'autre de ces aspects, on vient affecter l'individu au niveau de sa santé globale. Voyons ici quelques exemples des attaques directes à certains de ces « déterminants »<sup>5</sup> que devraient subir de façon quotidienne, les individus, les familles, qui résident sur le territoire avoisinant la mine Matawinie.

### Les poussières et les particules fines

La production de poussières et de particules fines sont la cause de maladies pulmonaires professionnelles, de problèmes respiratoires, de problèmes digestifs liés à l'ingestion des particules, d'aggravation de maladies déjà existantes comme l'asthme, de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) ou cardiovasculaire, etc.<sup>6</sup> Après avoir consulté l'étude de faisabilité déposée par NMG, l'ingénieur minier américain James R. Kuipers, qui compte plus de 35 ans d'expérience dans le domaine, déclare que si la qualité de l'air n'est pas une priorité dans le projet de NMG, autant au niveau des installations que des opérations elles-mêmes, il y a de fortes chances que celle-ci soit un enjeu environnemental pour ceux qui résident près de la mine.

*« Without a high level of priority to air quality mitigation, both in terms of installed features and operational practices, there is a very high risk that air quality will be an environmental issue for residents located in close proximity to the mine site. »<sup>7</sup>*

---

<sup>4</sup> Source : Cadre conceptuel de santé et de ses déterminants (MSSS, 2010)

<sup>5</sup> Source : Cadre conceptuel de santé et de ses déterminants (MSSS, 2010)

<sup>6</sup> Source : Dimensions sociales, psychologiques et de santé associées aux activités minières (MSSS, 2020)

<sup>7</sup> SOURCE : Analyse indépendante de la viabilité technique et économique du projet minier de Nouveau Monde Graphite à Saint-Michel-des-Saints, Québec (June 2019)



## L'exposition aux bruits

On fait ici référence aux bruits causés par la mine en soi, mais aussi par le transport, la hausse du trafic, etc., Bref, aux bruits causés par toutes les activités liées aux travaux de la mine. Selon les études, cela serait la cause de stress, de changements physiologiques, de troubles du sommeil qui entraîneraient une baisse de concentration, des risques d'accident, l'apparition de maladies cardiovasculaires, etc. <sup>8</sup>

Tout comme dans le cas de la qualité de l'air, l'ingénieur américain James R. Kuipers soutient que si l'emphase n'est pas mise sur le contrôle du bruit, cela représente un très haut risque pour la population. Il qualifie les dangers potentiels quant aux bruits non seulement d'inesthétiques, mais de risqués pour la santé des résidents vivant à proximité de la mine.

*« Without a high level of priority to noise mitigation, both in terms of installed features and operational practices, there is a very high risk that noise will be an aesthetic and possible health issue for resident located in close proximity to the mine site. »<sup>9</sup>*

## Production de vibration

Encore là, les répercussions sur le corps que peuvent avoir les vibrations produites par les activités de sautage réalisées dans le cadre de la mine sont claires. Les vibrations sont inconfortables et elles produisent chez ceux qui les ressentent une recrudescence de stress ainsi que des sursauts.

---

<sup>8</sup> Source : Dimensions sociales, psychologiques et de santé associées aux activités minières (MSSS, 2020)

<sup>9</sup> SOURCE : Analyse indépendante de la viabilité technique et économique du projet minier de Nouveau Monde Graphite à Saint-Michel-des-Saints, Québec (June 2019)



D'autre part, les effets les plus importants se font ressentir au niveau de la perte de jouissance très claire des résidents relativement à leur lieu résidence, mais aussi de toute personne qui se trouve dans le périmètre et qui ressent les effets vibratoires. L'inquiétude, l'incompréhension et la charge mentale que peuvent générer les contrecoups sismiques des activités de sautage incarnent en tout point ce que l'on peut qualifier de nuisance quant au bien-être d'un individu.

Les habitants de la région vivent actuellement en harmonie autant avec ceux et celles qui les entourent, qu'avec la nature qui leur offre une qualité de vie qui n'a pas son égal. L'APLT tient à protéger la santé des résidents du *Parc Régional du Lac Taureau*.

L'Association considère qu'aucun projet, quel qu'il soit, ne doit infliger des pertes importantes sur les plans physique et mental d'un individu. Dans le cas du projet minier Matawinie, on parle d'atteintes et de risques majeurs à la santé physique et mentale à court, moyen et long terme, de tous ceux et celles qui demeurent dans le parc régional et en périphérie.

Lorsque l'on se donne le temps de prendre connaissance des diverses études portant sur les impacts des activités minières sur la santé des individus, cela ne fait qu'augmenter l'incompréhension, l'appréhension et l'incrédulité de l'APLT et de ses membres face au processus de mise en place de la mine de *Nouveau Monde Graphite*.



## 3.2 EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE

La mobilisation contestataire de l'APLT relativement à la mise sur pied du projet minier Matawinie repose sur l'inadéquation d'une proposition qui marchandise quelques emplois de courte durée au détriment, non seulement de la santé des familles, mais aussi de la santé d'un territoire d'une richesse infinie.

L'écologie, est la science qui, selon le Larousse, a « *pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants.* »<sup>10</sup>

En matière de risques liés à l'écologie, deux études indépendantes portant sur le projet minier Matawinie arrivent exactement à la même conclusion. Ce projet représente une menace élevée pour NOTRE plus grande richesse québécoise, l'or bleu, notre eau.

Dans son document *Analyse des risques pour l'environnement, les eaux de surface et les eaux souterraines*, le Dr. Philippe Marion, un ingénieur et professeur de l'Université de Lorraine en France soulève les préoccupations suivantes, quant à l'étude de faisabilité produite par NMG :

- **Des risques de contamination des eaux souterraines**

« Aucune des représentations géologiques figurant dans le rapport ne fait figurer les accidents structuraux : failles, contacts anormaux chevauchants. [...] Ces discontinuités

---

<sup>10</sup> SOURCE : Larousse, (Fév. 2020)



ne sont pas prises en compte ni dans les modèles d'écoulement souterrain, ni dans les modèles de stabilité mécanique. Il me semble, en particulier, que la modélisation des circulations d'eaux dans un milieu dont on connaît mal la structuration (fractures, failles, hétérogénéités lithologiques), hormis peut-être par sondages, doit prendre en compte des paramètres hydrodynamiques les plus réalistes possibles. »<sup>11</sup>

D'ailleurs, il s'agit d'un risque éminent que soulève également l'ingénieur américain James R. Kuipers dans son analyse. Celui-ci mentionne que le manque d'informations au sujet de plusieurs aspects cruciaux est notable dans l'étude de *NMG* et fait en sorte qu'il est impossible de déterminer les effets à court et à long-terme sur l'eau, causés par les activités de la mine.

« Due to the potentially acid generating nature of the material associated with the proposed project, the project would pose a significant risk to both groundwater and surface water quality »<sup>12</sup>

- **Des contaminants non considérés, non comptabilisés**

« Il est bien mentionné dans les tableaux d'analyse QUEMSCAN du faciès paragneiss graphitique « other sulphides », sans plus de précisions [...] Ces sulfures sont susceptibles de porter une grande partie des éléments molybdène, nickel, zinc, plomb, cuivre, arsenic et cadmium, sachant qu'arsenic et nickel peuvent aussi se trouver dans les deux sulfures majeurs. »<sup>13</sup>

---

<sup>11</sup> SOURCE : Analyse des risques pour l'environnement, les eaux de surface et les eaux souterraines (Janv. 2020)

<sup>12</sup> SOURCE : Analyse indépendante de la viabilité technique et économique du projet minier de Nouveau Monde Graphite à Saint-Michel-des-Saints, Québec (June 2019)

<sup>13</sup> SOURCE : Analyse des risques pour l'environnement, les eaux de surface et les eaux souterraines (Janv. 2020)



- **Une mauvaise représentativité des échantillons testés en laboratoire**

« Tout indique que le promoteur a utilisé principalement – voire seulement – des carottes de forage pour constituer les composites d'échantillons destinés aux divers tests géochimiques en laboratoire. Il importe donc de s'interroger sur les extrapolations des résultats de caractérisation et de comportement géochimique des contaminants pouvant s'écouler des résidus et des stériles miniers. »<sup>14</sup>

- **Un manque de données important pour empêcher la réactivité chimique des minéraux contaminants et pour contenir les substances dissoutes qui en résultent**

« Tant que la halte de co-disposition de démonstration ne sera pas opérationnelle, on manquera de données essentielles à ce sujet. »<sup>15</sup>

Globalement, c'est le manque d'informations qui ressort des deux analyses indépendantes mentionnées ci-dessus. Elles font toutes les deux ressortir, à partir de l'expertise réalisée par *Nouveau Monde Graphite*, des écarts non négligeables entre les standards de pratique auxquels on aurait pu s'attendre d'un projet de cette envergure et ce qui a été produit réellement.

---

<sup>14</sup> SOURCE : Analyse des risques pour l'environnement, les eaux de surface et les eaux souterraines (Janv. 2020)

<sup>15</sup> SOURCE : Analyse des risques pour l'environnement, les eaux de surface et les eaux souterraines (Janv. 2020)





Le fait est que l'avènement d'une mine de graphite à ciel ouvert dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints laisserait une cicatrice béante et permanente, sur le majestueux paysage qui nous est donné à contempler. À cela s'ajoute un legs invisible à l'œil, possible et plausible selon bon nombre d'experts, tout aussi insidieux que profond, jusqu'aux confins des eaux souterraines, avec toute la dangerosité que cela peut représenter.

L'incongruité primaire du projet minier Matawinie repose sur le fait que celui-ci constitue un affront à ce que la région a de plus précieux, soit la pureté et la diversité de sa faune, sa flore et ses étendues d'eau.

### **3.3 EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION RÉCRÉOTOURISTIQUE**

Le fait de mettre en place une mine de graphite en plein cœur d'une région récréotouristique aussi reconnue que celle du *Parc Régional du Lac Taureau* laisserait une marque permanente mettant en péril l'immense potentiel de cette région.

Les inconvénients d'une mine à ciel ouvert, comme les bruits, les poussières, les déversements possibles, l'altération du paysage et l'augmentation du transport lourd, pourraient ralentir et même anéantir le développement, la diversité et la richesse de l'expérience nature offerte pour les amateurs de plein air et tous les visiteurs, en toutes saisons.



Voici, à titre d'exemples, certaines des activités praticables dans la région, en été et en hiver :

<i>En été</i>	<i>En hiver</i>
<i>Baignade</i>	<i>Traineau à chien</i>
<i>Planche à voile</i>	<i>Motoneige</i>
<i>Navigation à moteur</i>	<i>Raquette</i>
<i>Canot/kayak</i>	<i>Ski de fond</i>
<i>Sentiers de randonnées</i>	<i>Sentiers de randonnées</i>
<i>Vélo de montagne</i>	<i>VTT</i>
<i>Camping organisé/sauvage</i>	<i>Camping d'hiver</i>
<i>VTT</i>	
<i>Pistes cyclables</i>	
<i>Navigation à voile</i>	

Cette liste démontre deux éléments clés, au cœur des activités génératrices de revenus dans la région. D'emblée, la versatilité des lieux, qui fait de cette région un endroit prisé en matière de tourisme et de villégiature. Puis, tout aussi indispensable, la qualité et la valeur de « l'expérience nature » vécue par les adeptes de plein air.

En ce qui a trait au tourisme *corporatif*, la région de Lanaudière avec « sa nature époustouflante, ses activités de plein air, son éventail de services sur mesure et son hospitalité qui mise sur le confort et l'authenticité »<sup>16</sup>, est devenu au fil des années une destination primée pour les réunions d'affaires de type lac-à-l'épaule, les événements caritatifs et corporatifs, les congrès, les réunions, les activités de consolidations d'équipes et autres.

<sup>16</sup> SOURCE : Le Devoir (15 fév. 2020)



Également, comme le mentionne Charles-Édouard Carrier dans son dossier spécial sur le tourisme dans l'édition du *Devoir* du 15 février dernier, « le tourisme d'affaires foisonne au Québec [...] Et la formule rapporte gros : en moyenne ce sont 66 évènements et 20 000 nuitées par semaine que génère le tourisme d'affaires dans la province. Une manne pour les centres urbains comme pour les régions. »<sup>17</sup>.

En somme, il est clair que le *Parc Régional du Lac Taureau* est un joyau récréotouristique, créateur de richesse et d'emplois, avec un fort potentiel de croissance.

### 3.4 EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE LOCALE ET RÉGIONALE

Il y a des économies qui ne sont pas compatibles. Connaissez-vous bien des gens qui aimeraient avoir un chalet près d'une mine ? Qui investiraient dans des projets de rénovation à grande échelle à proximité d'un projet minier ? Une perte de l'évaluation foncière pour les municipalités est donc à prévoir. L'économie locale et régionale serait très affectée par l'établissement des activités d'une mine, implantée dans un territoire habité, comme celle du projet minier Matawinie du promoteur *Nouveau Monde Graphite*.

Toutefois, dans le processus d'étude du projet, il n'a pas été jugé essentiel de sonder une bonne proportion des résidents afin d'établir le niveau d'acceptabilité sociale du projet. Plus spécifiquement, le seul sondage qui a été réalisé quant à la mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints ne tenait pas compte de l'opinion de plus de 50% de la population. Aspect intéressant, dans une optique financière, les résidents laissés de côté, représentent plus de la moitié des revenus fonciers de la municipalité.

---

<sup>17</sup> SOURCE : *Le Devoir* (15 fév. 2020)



Il est aussi possible d'anticiper des pertes de revenus dues à l'effet domino d'une baisse des rétributions du secteur récréotouristique, lequel constitue un fort pourcentage des revenus de la ville. Une diminution de l'achalandage entraînerait une baisse de ces revenus qui occasionnerait par le fait même une baisse de la qualité des services. Compte tenu que le promoteur n'a réalisé aucune étude d'impact relativement aux effets que pourrait avoir la venue d'une mine, sur les revenus récréotouristiques du *Parc Régional du Lac Taureau*, le contexte est d'autant plus alarmant sur le plan financier.

Sachant que, selon les données de l'APCQ – l'*Association des professionnels de Congrès du Québec*, le tourisme d'affaires en région a représenté en 2018 :

- 100 millions en dépenses ;
- plus de 2000 congrès et événements ;
- 350 000 nuitées ;
- de 300 à 350 participants par congrès.

Qu'une activité en région :

- dure en moyenne trois jours ;
- génère 172 nuitées ;
- engendre des dépenses globales de 48 470\$.

Avec l'avènement d'une mine à ciel ouvert, nous risquons donc de porter atteinte au cœur d'une économie de 300 millions de dollars pour la région et de 15 millions de dollars et 300 emplois pour la ville de Saint-Michel-des-Saints.



Un autre élément à ne pas négliger, soulevé dans le rapport de l'ingénieur Kuipers, est le fait que l'étude de faisabilité soumise par *Nouveau Monde Graphite* manque grandement d'informations sur le plan financier également et ce, à plusieurs égards. Notamment, quant aux coûts liés aux risques environnementaux. Selon l'ingénieur, ces derniers seraient très élevés et engendreraient des dépenses importantes.

*« Given the importance of reclamation and closure measures to address potential water quality as well as other impacts, the lack of more detailed reclamation and closure plan, as well as detailed cost estimate, to inform the MC-DRA 2018 TF SR as well as the public, is problematic. As the public is highly concerned about potential environmental impacts and their associated costs [...] the proponent should have provided a more detailed reclamation and closure plan and corresponding financial assurance estimate at the earliest opportunity»<sup>18</sup>*

Enfin, l'Association est inquiète quant à l'imputabilité de la population advenant des problématiques financières encourues par la minière. Le manque d'informations notoire nous mène à douter de la viabilité économique du projet en lui-même alors que ce dernier représente un potentiel d'impacts majeurs sur l'avenir économique de la région.

---

<sup>18</sup> SOURCE : Analyse indépendante de la viabilité technique et économique du projet minier de Nouveau Monde Graphite à Saint-Michel-des-Saints, Québec (June 2019)



## 4. CONCLUSION

---

En raison de nombreux risques environnementaux reliés à l'implantation d'une mine de graphite à ciel ouvert aux portes de Saint-Michel-des-Saints, l'APLT s'oppose totalement à la réalisation de ce projet. Depuis 40 ans, l'Association poursuit la mission de protéger le potentiel récréotouristique immense du *Lac Taureau*. La mine risquerait d'anéantir tous les gains réalisés par l'APLT pour le plus grand bénéfice de la population, des villégiateurs et des touristes. Mentionnons, entre autres, la création du Parc Régional, l'assainissement des eaux, le contrôle du niveau de l'eau, etc.

En cela, on peut affirmer, qu'aujourd'hui, l'APLT poursuit le travail de ses prédécesseurs, les pionniers de Saint-Michel-des-Saints qui ont collaboré, à la création du Réservoir Taureau dans une vision de développement durable. Une tâche titanesque ! Comment pourrait-on mettre en péril ce riche héritage qui nous a été légué ! Le transmettre maintenant aux générations futures dans toute sa beauté et son intégrité constitue le défi actuel. L'APLT recommande fortement d'arrêter de penser et d'agir comme si la source de cette beauté était intarissable et pouvait résister à tous les assauts qui menacent sa santé et sa biodiversité. Le potentiel récréotouristique du *Lac Taureau* repose en grande partie, sur la qualité de l'eau et la richesse foncière. Il constitue un pôle d'attraction régional, national et même international. Il offre une expérience nature exceptionnelle dont nous avons tous, en tant que citoyens, l'obligation morale d'assurer la pérennité, pour le bénéfice des générations de demain.

« *Tout le mal que vous faites à la nature, vous le faites à vos enfants !* »

Jacques Newashish, artiste Atikamekw<sup>19</sup>

---

<sup>19</sup> SOURCE: Jacques Newashish (2020)

